

Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu

Comité consultatif en environnement (CCE)

Procès-verbal

Rencontre du 24 avril 2012, à 19h30

Les membres suivants étaient présents :

Marc Bouisset,
Claude Brochu,
Jean Murray,
Michel Pichet,
Myriam Rioux,
Régis Santerre,
Lucie Sauvé.

1. Adoption de l'ordre du jour

L. Sauvé propose d'ajouter un Varia au point 12.

Sur proposition de R. Santerre et L. Sauvé, l'ordre du jour est adopté tel qu'amendé.

2. Approbation du procès-verbal de la rencontre du 27 mars 2012

Sur proposition de R. Santerre et C. Brochu, le procès-verbal est adopté tel que rédigé.

3. Forum municipal

L'accent est mis sur les deux sondages proposés par M. Pichet. Ils sont étudiés point par point par les membres du CCE. Les résultats de la discussion et des changements faits sont contenus dans les deux documents de sondages mis en annexe.

Il est à signaler la décision prise au sujet de l'organisation du forum qui se tiendra sous forme de trois rencontres : une avec les organismes et une avec les citoyens en septembre et une dernière générale en janvier sur la présentation de la politique environnementale.

4. Réglementation sur l'eau potable

L. Sauvé fait un portrait de cette démarche entamée par un certain nombre de municipalités et de MRC québécoises pour pouvoir mieux assurer la protection de l'eau sur leur territoire vu la présence actuelle de la loi sur les mines. Une vingtaine de municipalités ont déjà adopté une réglementation proposée par Me Richard Langelier et un comité d'experts juridiques qui travaillent bénévolement sur ce sujet.

En réponse à une question, J. Murray précise qu'actuellement les agriculteurs de la municipalité se servent de l'eau de l'AlBVR. Une longue et animée discussion s'ensuit à la fois sur l'étendue de la réglementation qui, même si elle est provoquée par les travaux « prévus » des industries pétrolières et gazières, devrait englober tous les domaines touchant la qualité de notre eau. En fin de compte les membres du CCE s'entendent sur la recommandation suivante :

Les membres du CCE recommandent au Conseil Municipal que :

La municipalité se dote d'une réglementation de protection de l'eau dans les meilleurs délais.

Adopté à l'unanimité

5. Conférences sur l'environnement

Ce sujet n'a pas été abordé lors de la réunion.

6. Opération « J'arrête le moteur » : état du dossier

L'affiche de l'ancien Comité environnement de St-Marc est toujours à revoir et à bonifier (couleur verte, inscriptions et disposée à la verticale). C. Brochu s'en charge.

7. Éco-Marché : état du dossier

M. Rioux a rencontré Marelle Joyal du Petit épicier de la Rive qui lui a indiqué quelques noms de producteurs à contacter. Le marché pourrait se faire sur la rue des Prés. M. Rioux fera un petit résumé écrit du projet et l'enverra au CCE. La question de l'importance de demander une subvention auprès du Pacte rural est aussi soulevée. J. Murray devrait contacter la personne responsable, car M. Rioux n'a pu obtenir de réponse. Ce dossier sera inscrit prioritairement à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

8. Journal : prochaines capsules

Le sujet n'a pas été abordé.

9. Éco-IGA – Barils pour eaux de pluie

Le sujet n'a pas été abordé.

10. Distribution d'arbres gratuits

Rien de nouveau à ce point.

11. Gaz de schiste

Le nombre de signatures est actuellement de 1074, mais l'opération devrait reprendre pour un nouveau dépôt en été.

12. Varia

L. Sauvé rapporte la proposition de P. Batellier d'offrir son aide pour travailler sur la possibilité de transport en commun pour les citoyens de notre municipalité. C. Brochu va le mettre en contact avec Enviro-Accès qui dans son étude sur les gaz à effet de serre a un volet transport.

13. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 22 mai 2012 à 19h30.

La rencontre est levée à 22h15.

Secrétaire

Marc Bouisset

Annexes au PV :

1. SONDAGE DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT AUPRÈS DES CITOYENS
BRANCHÉS

Message du courriel

Bonjour cher citoyen branché !

Le CCE vous fait aujourd'hui parvenir un court sondage destiné à vous inviter à participer activement à l'élaboration de la future politique environnementale de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu.

L'introduction du sondage précise dans quel contexte se situe la démarche du CCE.

À titre de citoyen branché, vous vous définissez comme un citoyen très intéressé par les affaires municipales et le CCE a pensé qu'il pouvait compter sur votre participation active à son projet.

Vous pourrez lire en annexe au sondage un texte situant la démarche dans son contexte global.

Ses membres vous remercient d'avance de votre implication dans leur projet.

Le sondage vous est expédié sous forme de fichier « .doc » qui vous permet

a) de le compléter directement sur l'ordinateur et de le retourner par courriel
(cbrochu@videotron.ca),

b) ou de l'imprimer, le compléter sur papier et

– l'expédier par la poste :

Sondage CCE

102, de la Fabrique

Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0

– ou le déposer dans la boîte aux lettres du bureau municipal.

La date limite pour remettre le sondage complété est le 15 juin 2012.

Merci de l'intérêt que vous porterez à la démarche démocratique que votre conseil municipal tient à adopter dans un dossier qui est tellement important pour la vie à Saint-Marc-sur-Richelieu.

Marc Bouisset, Claude Brochu, Jean Murray, Michel Pichet, Myriam Rioux, Régis Santerre, Lucie Sauvé.

Cher saint-marcois,

Le Comité consultatif en environnement (CCE) de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu procède actuellement à l'élaboration d'une politique municipale en environnement. Dans ce contexte, il désire connaître un peu plus les idées et pratiques environnementales des citoyens de Saint-Marc-sur-Richelieu. C'est dans ce but que ses membres ont préparé le court sondage qui vous parvient aujourd'hui.

Les membres du CCE apprécieront au plus haut point votre participation à leur entreprise et vous remercient d'avance du soin que vous prendrez à compléter le sondage.

Marc Bouisset, Claude Brochu, Jean Murray, Michel Pichet, Myriam Rioux, Régis Santerre, Lucie Sauv .

**SONDAGE DU CCE AUPRÈS DES CITOYENS DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU
EN VUE DE L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE
MUNICIPALE**

1 Généralement, nous nous sentons concernés par les questions environnementales.

Très	Beaucoup	Peu	Pas
1	2	3	4

2- Nous tentons généralement de protéger notre environnement immédiat : (encercler le chiffre qui correspond à l'intensité de votre adhésion à l'énoncé, **1 étant le niveau le plus élevé**)

2.1 Nous compostons les restes de table.

1	2	3	4
---	---	---	---

2.2 Nous compostons les feuilles mortes et la pelouse.

1	2	3	4
---	---	---	---

2.3 Nous nous préoccupons de nos déversements dans les égouts (privés ou publics).

- | | | | | |
|------|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2.4 | Nous limitons au minimum notre utilisation de l'automobile. | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2.5 | Je choisis des détergents sans phosphates. | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2.6 | Nous privilégions les appareils et outils électriques par rapport aux appareils et outils à essence. | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2.7 | Nous économisons l'électricité. | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2.8 | Nous utilisons des produits inoffensifs et favorables à l'environnement sur notre pelouse, dans notre potager, etc. | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2.9 | Nous privilégions les produits nettoyants non dommageables pour l'environnement | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 2.10 | Nous nous préoccupons de notre consommation d'eau. | | | |
| | 1 | 2 | 3 | 4 |

3- Auriez-vous des suggestions **concrètes** à faire au CCE pour l'élaboration de la politique environnementale de la municipalité ? (points à inclure, champs de réglementation, aspects à considérer, etc.) (au besoin, sur papier, utiliser une feuille supplémentaire; sur ordinateur, vous pouvez continuer à la suite)

4- Auriez-vous des projets concrets sur lesquels le CCE pourrait orienter son action ?

(sur papier, utiliser une feuille supplémentaire; sur ordinateur, vous pouvez continuer à la suite)

5- Êtes-vous intéressé à participer au forum municipal qui sera organisé à l'automne 2012 pour étudier les résultats du sondage et définir les bases de la politique environnementale de la municipalité ?

Oui

Non

6- Êtes-vous desservi par le réseau d'égout municipal ? Oui Non

FACULTATIF :

7- J'aimerais qu'on communique avec moi pour me permettre de mieux expliquer mes réponses ou pour faire d'autres suggestions pertinentes.

Je vous indique donc

mon nom :

mon numéro de téléphone :

mon adresse courriel :

MERCI ENCORE

Annexe au sondage

COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU SONDAGE AUPRÈS DES CITOYENS DE SMR

Introduction :

La municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu a créé en 2009 un Comité consultatif en environnement (CCE) composé de cinq représentants de la population et de deux membres du conseil municipal. Le mandat de ce comité est le suivant :

« Assister le conseil municipal dans l'élaboration de sa politique environnementale, étudier toute question soumise par le conseil municipal en matière d'environnement et lui faire rapport dans les délais prescrits, signaler au conseil municipal ses observations à l'égard de l'usage rationnel de l'ensemble du territoire de la municipalité, élaborer des propositions de normes environnementales pour l'intégralité du territoire de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu et prendre en charge tout mémoire pertinent et contribuant à l'élaboration d'un plan maître en matière d'environnement. »

Dans le cadre de ce mandat, le CCE entend proposer au conseil municipal d'adopter une politique qui embrassera tous les aspects de l'implication de la municipalité dans le domaine de l'environnement.

À cet effet, le CCE tient à aligner ses recommandations sur les préoccupations des citoyens et organismes de Saint-Marc-sur-Richelieu. La politique qui en découlera répondra donc ainsi mieux aux orientations et désirs de toute la communauté et aura plus de chances d'être appliquée par l'ensemble des citoyens et organismes.

En tant que citoyen de SMR, vous constituez un maillon essentiel de la prise de décision du conseil municipal : vous habitez le territoire, vous vivez quotidiennement dans l'environnement saint-marcois, vous connaissez vos habitudes de vie, vous savez mieux que tout autre ce dont vous avez besoin pour jouir de votre propriété de façon respectueuse de vos besoins et de ceux de ceux qui vous suivront.

Afin de vous donner l'occasion de manifester concrètement vos désirs et orientations en matière d'environnement pour SMR et de participer activement à la confection de la politique environnementale municipale, le CCE vous propose de compléter dans la mesure de vos moyens et de votre intérêt le court sondage qui suit.

De plus, suite à la compilation durant l'été des résultats obtenus tant de la part des citoyens que des organismes du milieu, un forum municipal sera organisé à l'automne pour les mettre en commun et permettre aux participants de choisir ensemble les éléments à privilégier et à inclure dans la politique municipale qui devrait voir le jour en début de 2013.

Les membres du CCE vous remercient sincèrement de l'intérêt que vous porterez à la démarche : Marc Bouisset, Claude Brochu, Jean Murray, Michel Pichet, Myriam Rioux, Régis Santerre, Lucie Sauvée.

2. SONDAGE DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT AUPRÈS DES ORGANISMES DU MILIEU

La municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu a créé en 2009 un Comité consultatif en environnement (CCE) composé de cinq représentants de la population et de deux membres du conseil municipal. Le mandat de ce comité est le suivant :

« Assister le conseil municipal dans l'élaboration de sa politique environnementale, étudier toute question soumise par le conseil municipal en matière d'environnement et lui faire rapport dans les délais prescrits, signaler au conseil municipal ses observations à l'égard de l'usage rationnel de l'ensemble du territoire de la municipalité, élaborer des propositions de normes environnementales pour l'intégralité du territoire de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu et prendre en charge tout mémoire pertinent et contribuant à l'élaboration d'un plan maître en matière d'environnement. »

Dans le cadre de ce mandat, le CCE entend proposer au conseil municipal d'adopter une politique qui embrassera tous les aspects de l'implication de la municipalité dans le domaine de l'environnement.

À cet effet, le CCE tient à aligner ses recommandations sur les préoccupations des citoyens et organismes de Saint-Marc-sur-Richelieu. La politique qui en découlera répondra donc ainsi mieux aux orientations et désirs de toute la communauté et aura plus de chances d'être appliquée par l'ensemble des citoyens et organismes.

Votre organisme est un élément dynamique vital de la communauté saint-marcoise et sera certainement touché d'une façon ou d'une autre par une politique environnementale locale.

C'est pourquoi le CCE vous soumet un court sondage afin d'être en mesure de

- Solliciter de votre part des suggestions pertinentes pour la rédaction de la politique environnementale de la municipalité,
- Vérifier votre perception de l'implication de votre organisme dans la question environnementale et les points de convergence entre votre mission spécifique et l'environnement,
- Connaître l'impact de votre action sur l'environnement saint-marcois et vos besoins sous ce rapport.

Un sondage conçu pour les particuliers sera aussi envoyé dans le même esprit à toute la population saint-marcoise.

Le sondage vous est expédié en version « .doc » afin de vous permettre de le compléter directement sur l'ordinateur. Vous pouvez aussi l'imprimer et le compléter manuellement (en ajoutant des pages au besoin).

Concrètement, nous aimerions que votre conseil d'administration comme tel se penche sur le sondage lors de sa prochaine rencontre et nous le retourne **avant le 31 mai** à l'adresse suivante :

par courrier : Comité consultatif sur l'environnement
 102, rue de la Fabrique,
 Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0

dans la boîte aux lettres du bureau municipal

par courriel : cbrochu@videotron.ca

Pouvons-nous compter sur votre collaboration ?

Nous vous remercions sincèrement du temps et de l'énergie que vous voudrez bien consacrer à cette demande.

Le Comité consultatif en environnement de Saint-Marc-sur-Richelieu.

Marc Bouisset, Claude Brochu, Jean Murray, Michel Pichet, Myriam Rioux, Régis Santerre, Lucie Sauvé.

COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT DE SAINT-MARC-SUR- RICHELIEU

SONDAGE AUPRÈS DES ORGANISMES DU MILIEU

(au besoin, répondre sur une feuille annexée)

1- NOM DE VOTRE ORGANISME :

2- NATURE DE VOTRE ORGANISME :

Mission :

Principales interventions et réalisations dans la municipalité :

1-

2-

3-

3- VOTRE ORGANISME ET L'ENVIRONNEMENT

3.1 Selon vous, vos objectifs et votre mission ont-ils un rapport quelconque avec le domaine de l'environnement ? Si oui, quel est le niveau de ce rapport (1 étant le plus haut niveau) ? (1 2 3 4)

S.V.P., expliciter en peu de mots votre réponse (sous quel rapport les objectifs et la mission de votre organisme coïncident-ils avec les questions environnementales ?)

1.1 Pouvez-vous décrire brièvement l'impact positif ou négatif de vos activités sur l'environnement ?

4- VOTRE ORGANISME AU SEIN DE LA MUNICIPALITÉ dans le domaine de l'environnement

4.1 **En dehors de votre champ d'action spécifique**, auriez-vous des suggestions à faire à la municipalité en regard de sa politique environnementale ? (Par exemple : sujets à y inclure, projets concrets à réaliser, orientations à adopter, etc.)

4.2 Comment votre organisme pourrait-il collaborer avec la municipalité dans sa démarche environnementale en soulignant les suggestions proposées et en proposant, le cas échéant, les vôtres?

- Adhésion officielle de votre organisme à la politique environnementale de la municipalité lors d'une manifestation municipale.

- Adoption d'une politique environnementale propre à votre organisme.
- Élaboration d'un plan d'action pour mettre en œuvre votre politique environnementale (par exemple: participation à des activités et campagnes conjointes, insertion de « clips » environnementaux dans votre correspondance, dans vos publicités, etc.)
- Autres suggestions ?

5- Participation au Forum municipal

À l'automne 2012, votre organisme sera invité à participer à une rencontre municipale pour examiner avec les autres représentants d'organismes les résultats du présent sondage et proposer des pistes de travail pour l'élaboration de la politique municipale en environnement. Déléguez-vous un ou plusieurs de vos membres à cette rencontre (dont la date n'est pas encore fixée) ?

- Oui
- Non

7- AUTRES COMMENTAIRES

Nous vous remercions sincèrement d'avoir bien voulu participer à l'effort de votre municipalité pour la conservation, la préservation et l'amélioration du patrimoine environnemental qui lui a été laissé par ses fondateurs en réfléchissant collectivement à la question. Merci pour vos suggestions et votre implication.

Les membres du CCE.